

Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 5 mars 2022

Présent.e.s : Mmes : Christiane CAHUZAC, Ulla DELPECH, Catherine GUEYDAN, Viviane MAURIN, Brigitte VIAUD, Mrs : Gérard CARREAU, José CERVERA, Roland DANO, Roland DESFORGES, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, Éric LIMOUZIN, Claude PEUDUPIN, François PITOR, Jean-Luc STAUB.

Absent.e.s ou excusé.e.s : Mme Hélène LA SALMONIE, Mrs : Francis CHEVALIER, Francis DUBES, Geoffrey GIBERT, Gilles MARGUERAT, Jean-Louis MATTEI, François MAURENS, Antoine TEXIER.

Invité.e.s : Mmes : Agnès BERENGER, Laurence FREMANTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mrs : Thierry FRANCOIS (DTN Pôle France La Rochelle), Sylvain GUEMAN (Expert-Comptable), Laurent HAY (Président du Pôle France de La Rochelle et de La Rochelle Nautique), Gildas TREGOUET.

Le déroulement de la séance de travail du CA du 05 mars figure dans le Power Point joint à ce RDD.

1. Approbation du RDD du CA du 16 octobre 2021.

Décision 220305-01	Le RDD du CA du 16 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.
-------------------------------	--

2. Présentation et validation du bilan financier 2021.

Information	Voir cette présentation dans le Power Point joint en annexe de la page 2 à la page 30. Rappelons que nous avons changé de système de comptabilité en milieu d'année, pour passer à une comptabilité totalement analytique, au prix d'un très grand travail de notre nouvelle comptable, du président et des deux élus en charge de la Trésorerie.
Décision 220305-02	Le CA valide la nouvelle présentation du bilan 2021 à l'unanimité des présents.
Décision 220305-03	Le CA donne à l'unanimité, mission à la Trésorière et au Trésorier Adjoint de soumettre cette même présentation à l'Assemblée Générale du 12 mars. Le Président nous propose d'affecter le bénéfice de l'année 2021 (Voir PPT page 36 à 38) : - à l'embauche d'un salarié affecté au développement du bassin Sud dans une dynamique de projets lissée sur trois ans.

	<ul style="list-style-type: none"> - ou à l'embauche de notre apprenti en formation BPJEPS et agent de développement de la filière ILCA sur toute la Ligue, sur deux années. - et l'autre part aux ressources humaines de nos salaires. - et sur un partenariat de 3 ans avec ECO-MER pour rendre notre territoire maritime et terrestre néo-aquitain plus propre.
Décision 220305-04	<p>Le CA propose l'affectation du résultat de l'exercice 2021 en augmentation du fond associatif d'aide tel que présenté :</p> <p>Le vote est pour à l'unanimité des présents</p>
Décision 220305-05	<p>Le CA donne à l'unanimité mandat à nos deux Trésoriers de présenter cette résolution à l'Assemblée Générale du 12 mars.</p>

3. Validation du taux des cotisations clubs, tarifs et indemnisations 2022.

Information	<p>Voir Power Point page 39 :</p> <p>Le CA propose les taux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cotisation minimale des petits clubs à 126€ comme en 2021. Les tarifs restent inchangés pour les licences supplémentaires et les PVR. - Stage de Ligue à partir de septembre 2022 : 20€/jour/personne - Inscription aux régates de Ligue à partir de septembre 2022 : 10€/jour/personne - Pour l'inscription à la DRE de La Rochelle, comme l'inscription au Pôle Espoir : 710€/personne. - Mise à disposition d'un salarié club sur mission de la Ligue et mise à disposition d'un salarié Ligue pour une mission club : 170€/jour. - IK pour tous : <ul style="list-style-type: none"> a) sans remorque : 0,45€/km b) avec remorque : 0,60€/km - Nuitée hôtel : Maximum 90€, Repas 25€ Maximum soit 140€ pour une journée complète. - Place de parking-bateau au CV Arcachon : inchangé à 590€
Décision 220305-06	<p>Le CA Vote tous ces tarifs à l'unanimité. -</p>

4/a. Présentation et validation du budget prévisionnel 2022.

Information	<p>Voir Power Point de la page 41 à la page 54.</p>
--------------------	---

<p>Décision 220305-07</p>	<p>A minima, nous reprenons le budget de 2021 en prenant en compte la différence du système utilisé. Au niveau des prévisions BPJEPS, la baisse par rapport à 2021 s'explique par l'application de la moyenne du nombre de stagiaires sur les trois années précédentes.</p> <p>Le CA valide la nouvelle présentation du budget prévisionnel 2022 à l'unanimité des présents.</p>
<p>Décision 220305-08</p>	<p>Le CA donne à l'unanimité, mission à la Trésorière et au Trésorier Adjoint de soumettre cette même présentation du budget prévisionnel à l'Assemblée Générale du 12 mars.</p>
<p>Information</p>	<p>Nous arrivons à la fin du mandat de notre Commissaire aux comptes. Il faut une décision du CA et aussi de l'Assemblée Générale pour que nous conservions la même personne pour les six prochaines années.</p>
<p>Décision 220305-09</p>	<p>Le CA valide cette décision à l'unanimité.</p>

4/b. Ressources humaines.

<p>Information</p>	<p>A ce jour, nous avons bien assuré les entretiens professionnels de nos salariés, mais aucune suite n'y a été donnée. Nous remettons ce point à plus tard.</p>
<p>Décision 220305-10</p>	<p>Le CA valide l'embauche d'un agent de développement sportif sur les ILCA 4 et autres missions sportives.</p>

5. Présentation du PPF par Thierry FRANCOIS CTN des Pôles France

<p>Information</p>	<p>Voir le Power Point de Thierry FRANCOIS en annexe, sur le Projet de Performance Fédéral.</p>
---------------------------	---

6. Présentation du Plan Performance Régional Nouvelle-Aquitaine.

Information	Voir le Power Point CA Talence de la page 59 à la page 68.
--------------------	--

7. Débat et validation du PPR LVNA

Décision 220305-11	Le CA valide cette présentation du Plan Performance Régional par 14 voix pour et 1 abstention.
Information	<p>En Voile Habitable Il faut revoir le règlement et fixer la date.</p> <p>Le Championnat de France Flotte Co se disputera sur J80.</p> <p>En Voile Légère le nouveau règlement sportif du Championnat de la LVNA 2022 a été validé par le BE en séance du 25 septembre 2021.</p> <p>Le calendrier des régates sélectives 2022 figure sur le site de la LVNA.</p> <p>Rappel du calendrier des championnats de France Jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnat de France Extrême Glisse 2021 du 23 au 28 octobre à Narbonne. - Championnat de France Minimes du 9 au 15 juillet au CVBCM - Championnat de France Espoirs Solitaire- Equipage et Flotte Co du 20 au 29 août à Martigues. - Championnat de France Glisse et Foil du 20 au 26 août 2022 à Embrun. - Championnat de France Ra0e du 29 octobre au 2 novembre à Lacanau.

8. Question écrite à l'AG de la FFVoile

Information	<p>Cette question écrite de la LVNA concerne l'annonce faite par le FFVoile de la prise de licence sans passage dans un club. La pétition d'un club néo-aquitain contre ce projet va être adressée dans les jours prochains au Président DENECHAU.</p> <p>Les clubs demandent à ce que la vente des PVR soit valorisée par la FFVoile pour les clubs qui la mettent en pratique.</p>
Décision 220305-12	Le CA vote à l'unanimité une pétition contre ce projet de licence libre et une pétition en ligne auprès des présidents des clubs néo-aquitains sur le même sujet.

9. Point d'étape sur l'organisation de L'AG 2022.

Information	<p>Vote par Quizz Box comme en 2021. Ne pas oublier son smartphone. A ce jour 125 représentants se sont manifestés sur 215 électeurs.</p> <p>Nomination des :</p> <ul style="list-style-type: none">TOP Passeports : YC Saint Denis d'OléronTOP meilleure progression de + de 500 passeports Bordeaux-LacTOP meilleure progression de – de 500 passeports L'île d'AixTOP meilleure progression des plans d'eau intérieurs Bordeaux LacTOP meilleur club toutes licences confondues CV Arcachon. <p>Tous les rapports d'activité ont été remis à notre secrétaire administrative. Donc lundi les rapports financiers et les rapports d'activités seront adressés par mail aux délégués des clubs pour vote à l'AG.</p>
--------------------	---